Master histoire du droit

Par **Margoulin-jeej**, le **12/09/2022** à **21:02**

Bonjour à tous,

Je suis étudiant en licence et intéressé par ce master. Je vois qu'il est proposé par pas mal de facs. Quelle fac de province serait la plus à même de conduire au métier d'enseignant chercheur?

Est ce que certaines fac privilégient une période de l'histoire, public privé etc?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2022** à **06:13**

Bonjour

[quote]
Quelle fac de province serait la plus à même de conduire au métier d'enseignant chercheur?

[/quote]

Que ce soit à Paris ou en province la réponse serait : aucune en particulier !

Je m'explique :

Pour devenir enseignant chercheur la première étape est le doctorat

Il faut être conscient que tous les doctorants ne deviennent pas enseignants-chercheurs. Déjà parce que tous les doctorants, ne deviennent pas docteurs, tout simplement parce que certains ne soutiennent jamais leur thèse. Il y a en effet beaucoup d'abandon, notamment pour des raisons financières : les doctorants n'ont pas le droit aux bourses. Ceux qui ont la chance d'être chargé de TD vacataire, ne sont pas payés tous les mois. Il est impossible pour un chargé de TD d'avoir un contrat étudiant au sein d'une Université. Enfin, thèse et emploi à plein temps est un mélange explosif.
La meilleure opportunité est de décrocher soit un contrat doctoral, mais les places sont

chères, soit de décrocher un contrat d'ATER, mais là aussi les places sont chères et il faut être en fin de thèse pour y prétendre.

Ensuite, pour ceux qui vont jusqu'à la soutenance, la galère n'est pas fini. Il faut obtenir la qualification du Conseil national des Universités (CNU). Il est question de la supprimer, mais pour le moment elle est toujours en vigueur.

Le CNU vérifie votre capacité à exercer la fonction d'enseignant-chercheur. Pour cela il faut démontrer que vous avez enseigné (TD) et que vous êtes un chercheur (le CNU regardera en priorité votre thèse, mais il est vivement conseillé de présenter d'autres travaux comme des articles publiés dans des revues juridiques, une intervention à un colloque ...).

Très peu de docteurs obtiennent la qualification du premier coup. Bon on va dire que vous avez obtenu la qualification, Bravo ! Maintenant il vous reste à chercher du boulot. En effet, il faut regarder si une fac recrute dans votre domaine ou dans une matière proche de votre domaine. Et comme tout emploi vous ne serez pas la seule à postuler. Vous pouvez donc avoir votre qualification et ne pas être recruté.
De plus, vous serez recruté comme Maitre de conférence. Pour devenir professeur il faudra passer un concours.

Il est vivement conseillé d'avoir un projet de secours

Peut-être que certains passages de mon message peuvent apparaitre comme dissuasif. Ce n'est pas du tout mon intention. Au contraire, j'encourage les personnes qui ont l'envie et la passion à poursuivre en doctorat. C'est une superbe expérience lorsqu'on aime la recherche et transmettre ses connaissances.
Simplement, je tiens à être 100 % honnête et ne rien cacher sur les galères que peuvent connaitre les doctorants et les docteurs.

Par **Margoulin-jeej**, le **03/10/2022** à **18:11**

Merci Isidore pour votre message sur le métier d'enseignant chercheur et sur le doctorat en général

Sur la master histoire du droit, étant une matière "de niche", je ne sais pas vraiment dans quelles villes poster ma candidature ... je trouve peu d'avis de personnes ayant fait un de ces masters

Quel master d'histoire du droit aurait le plus la côte? >Sont ils équivalents?

Par **Margoulin-jeej**, le **03/10/2022** à **18:17**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Celui de Poitiers les doctorants ont l'air plutôt de faire du droit privé par exemple mais ce n'est peut-être qu'une impression ... J'ai du mal à voir les différentes caractéristiques. Autant prendre celui le plus proche de mon domicile alors?

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/10/2022** à **07:43**

Bonjour

[quote]
J'ai du mal à voir les différentes caractéristiques. Autant prendre celui le plus proche de mon domicile alors?

[/quote]
Je n'ai pas vraiment des connaissances su ce type de Master.

Cela dit, il est effectivement préférable de faire celui de votre fac. Pour la simple et bonne raison que les enseignants vous connaitront déjà et il sera un peu plus facile de trouver un enseignant pour vous encadrer en mémoire puis en thèse.

Mais comme dit chaque chose en son temps ! Pour l'instant concentrez-vous sur la validation de votre licence. Ne vous rajoutez pas du stress supplémentaire.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés